

Québec, le 14 mars 2022

**Monsieur Daniel Jean**

Directeur général

Office des personnes handicapées du Québec

**Objet : Accueil, accès aux services et aide financière aux personnes en situation de handicap, citoyennes de l'Ukraine**

Monsieur le Directeur général,

L'Ukraine vit des moments de profonds bouleversements alors que sa population se trouve sous le feu des bombes, tentant par tous les moyens de survivre à l'assaut de l'armée russe. La communauté internationale se mobilise de diverses manières afin de lui apporter un soutien tangible et il faut espérer que les efforts conjugués de tous ces pays, solidairement réunis, contribueront non seulement à infléchir positivement un processus de négociation menant à une sortie de crise mais également à répondre, dans l'urgence, aux besoins de première nécessité du peuple Ukrainien. À cet égard, nous saluons l'engagement du Gouvernement du Canada tant pour son soutien militaire logistique que pour l'aide financière substantielle accordée à l'Ukraine.

Le RIPPH, milite depuis plus de 35 ans pour la défense des droits humains, particulièrement ceux des personnes en situation de handicap. Dans le contexte de cette guerre en Ukraine, alors que la désorganisation est dramatiquement visible à tous les niveaux, notre organisation s'inquiète vivement du sort des personnes rendues plus vulnérables en raison de leur condition personnelle (capacités différentes, notamment aux plans de la mobilité, de troubles cognitifs ou de santé mentale, de la maladie, du jeune âge ou d'un âge avancé, p.ex.), et qui risquent d'être abandonnées sur place, faute de moyens pour assurer leur déplacement et leurs soins et assistances spécialisées. À ces personnes à haut risque s'ajouteront inévitablement tous les blessés graves qui parviendront à rejoindre des zones mieux sécurisées mais qui auront besoin de soins de réadaptation.

Monsieur le Directeur général, vous participez sans aucun doute à la validation des mesures de soutien que votre Gouvernement consent au bénéfice du peuple ukrainien. Considérant le rôle clé qui vous incombe en ce qui concerne les services sociaux et de réadaptation offerts aux personnes en situation de handicap et le développement d'un Québec inclusif par la poursuite de la mise en œuvre effective de la politique À part entière, nous vous interpellons spécifiquement sur deux enjeux.

Dans un premier temps, nous aimerions compter sur la vigilance de l'OPHQ afin que sur l'ensemble des fonds qui seront alloués, le Gouvernement du Québec réserve une portion significative de ceux-ci aux ressources dédiées aux personnes en situation de handicap (établissements, associations, etc.) en Ukraine et dans les pays limitrophes qui accueilleront les migrants.

S'il nous est possible de vous faire une recommandation, sachez que nous comptons parmi notre réseau des ONG et personnes clés hautement crédibles qui pourraient être mises à contribution, notamment Humanité Inclusion Canada (HI-Canada), anciennement connu sous Handicap International Canada, ainsi que Christian Blind Mission (CBM) dont un conseiller régional siège sur notre Conseil d'administration. De plus, le RIPPH est actif avec ses partenaires européens autant dans le secteur médico-social que pour la mise en œuvre du droit à l'égalité des personnes en situation de handicap, notamment par le suivi de l'implantation de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées ratifiée par le Québec, le Canada et l'Union européenne.

D'autre part, Le Canada et la province du Québec possèdent une exceptionnelle capacité d'accueil pour les migrants de toutes nationalités, parmi lesquels les Ukrainiens sont présents depuis fort longtemps. Nous sommes aussi reconnus pour la qualité de nos expertises dans le champ du handicap en particulier pour les enfants et les adultes ayant des déficiences ou des problèmes de santé mentale. Le RIPPH souhaite que le Gouvernement du Québec mette ses compétences cliniques et médicales, d'adaptation-réadaptation et de soutien à l'intégration au bénéfice des Ukrainiennes et Ukrainiens présentant des capacités différentes et qui pourraient constituer un groupe prioritaire accueilli au Québec, et desservi par notre réseau de services.

Dans l'attente de vos réactions, je vous prie de recevoir, Monsieur Jean, mes plus cordiales salutations.



Jean-Pierre Robin,  
Président du RIPPH